

Quévy

Joyeuses fêtes

Mobilité



**LA LIGNE 129
ÉVOLUE !**

Le C.P.A.S. vous
informe



L'Administration
communale lance
un concours



G.D. **ELECTRIC CONCEPT** S.P.R.L.
DESMARETS Geoffrey

Electricité Générale

Ventilation simple et double flux

Mise en conformité - Domotique - Chauffage électrique
 Parlophonie - Vidéophonie - Motorisation de portes & portails - Caméra de surveillance

Siège Social
 7, Chemin de la Garde
 7040 Quévy-le-Petit

Gsm: 0477/ 421 636
Tél: 065/ 22 82 75

Atelier
 14, Rue d'Anvers
 7041 Givry

www.gd-electric-concept.be

TVA: BE 0 647 844 291

Grand Merci aux annonceurs
 chez qui nous vous recommandons
 vos travaux et achats !



SPRL SOINS INFIRMIERS
D'ALESSANDRO



0485 817 941

Soins 7J/7 et 24h/24

- Toilettes
- Injections
- Pansements
- Soins palliatifs
- Prise de sang

LOCATION SALLE DE FÊTES
 Place de la Résistance 12 - Grand-Reng



CAPACITÉ : 100 PERSONNES

Bar - Cuisine - Frigo - Vaisselle
Mobilier - Parking - Terrasse fermée

MARIAGE • BAPTÊME • COMMUNION
 ANNIVERSAIRE OU TOUT AUTRE ACTIVITÉ...

RENSEIGNEMENTS : +32 (0)64 26 55 26

Regifo
 Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition
 rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
 T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76



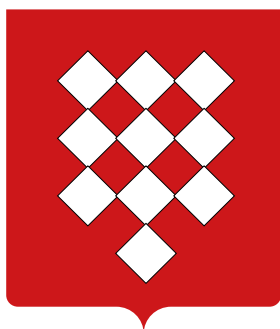
Nous remercions les annonceurs
 pour leur collaboration à la parution
 de ce trimestriel.

Nous nous excusons auprès de ceux
 qui n'ont pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le
 prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
 Mme Nathalie D'ALELIO
 se fera un plaisir de vous rencontrer.
 0495 / 66 87 32



sommaire

EDITORIAL	3
AVIS À LA POPULATION	4
ECHOS DES CONSEILS COMMUNAUX	6
SERVICES COMMUNAUX	7
PROPRETÉ	8
MOBILITÉ	9
FESTIVITÉS ET FOLKLORE	10
FEED-BACK	11
CPAS - ETAT CIVIL	14

Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège communal.

Editeur responsable :
Florence Lecompte, Bourgmestre

Réalisation :
La sprl Regifo Edition
rue Saint Roch, 59
5070 Fosses-la-Ville
T. 071 74 01 37

EDITORIAL



Mes chers concitoyens
et concitoyennes,

Dans cette édition, nous revenons comme à l'accoutumée sur les différentes manifestations qui ont été organisées, témoignages de la vie animée de nos communes. Et nous vous invitons à découvrir celles à venir en espérant vous y rencontrer nombreux, notamment lors de nos festivités carnavalesques.

De plus, je voudrais également vous confirmer une bonne nouvelle comme annoncé par voie de presse, à partir de l'année prochaine la taxe immondices diminue encore !

L'année 2020, verra aussi aboutir de nombreux projets comme la finalisation de la rénovation de la rue Haute, rue de la Chaussée à Goegnies (sécurisation de l'écluse « pont »), installation de radars répressifs, caméras, ... et bien d'autres choses mais nous y reviendrons dans une édition ultérieure.

Je terminerai en vous souhaitant en mon nom et au nom du Collège de passer de bonnes fêtes de fin d'année et d'ores et déjà vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et joies pour l'année 2020.

Votre Bourgmestre,
Florence LECOMPTE

Aux commerçants de la rue Haute

Objet : Rétablissement des indemnités compensatoires pour les commerçants lésés par des travaux sur la voie publique.

Nous vous informons que le dispositif des indemnités compensatoires pour les commerçants lésés par des travaux sur la voie publique est entré en vigueur au 1er septembre 2019.

Le dispositif vise à réintégrer, en Wallonie, un mécanisme spécifique d'indemnisation forfaitaire des indépendants ou de petites entreprises, dont l'accessibilité ou l'attractivité du site d'exploitation est perturbée à la suite de travaux sur la voie publique.

Depuis le 1er septembre 2019, l'entreprise pourra bénéficier d'une indemnité compensatoire si des travaux sur la voie publique entravent l'activité de son site d'exploitation durant au minimum 20 jours consécutifs. Le site d'exploitation est entravé dans 2 cas de figure très concrets :

- soit l'accès pédestre au commerce impacté est fortement détérioré ;
- soit l'accès au parking privé ou habituel (celui que les clients utilisent habituellement et à proximité immédiate) du commerce n'est pas accessible.

Celui qui entend bénéficier de l'indemnisation ne sera, en outre, plus tenu de fermer son site. En ce qui concerne les bénéficiaires, tant l'indépendant que l'entreprise (dont l'effectif compte moins de 10 travailleurs) elle-même peuvent prétendre à l'indemnisation. L'activité sur le site doit nécessairement impliquer un contact avec la clientèle. Ce contact doit être indispensable à l'activité et ne pas pouvoir être exécuté à un autre endroit. Cette condition est essentielle puisque c'est la présence de la clientèle qui est affectée par les travaux.

Si l'ensemble des conditions mentionnées ci-dessus sont réunies, le montant des indemnités pouvant être perçues s'élève à 100€/jour d'entrave avec un plafond de 6.000€ d'indemnités (donc 60 jours d'entrave) par chantier.

En ce qui concerne la procédure, le dispositif a été conçu selon une volonté de simplification. L'ouverture d'un dossier de demande d'indemnisation comme son suivi sont entièrement in-

formatisés. Le demandeur pourra s'identifier au travers du système « itsme ».

Un site d'information est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.indemnites-compensatoires.be>

Vous pouvez à tout moment contacter le **1890** (numéro d'appel 1890 ou site internet www.1890.be), qui est la porte d'entrée régionale unique d'information et d'orientation pour les entrepreneurs wallons.

Le raccordement des habitations à l'égout

Le Livre 1^{er} du Code de l'environnement constituant le Code de l'Eau, et plus particulièrement l'article R.277, précise que le régime d'assainissement collectif comporte entre autres les obligations suivantes :

les habitations situées le long d'une voirie déjà équipée d'égouts doivent y être raccordées ;

les habitations situées le long d'une voirie qui vient à être équipée d'égout doivent y être raccordées pendant les travaux d'égouttage ;

En dérogation à l'article R.277 précité, l'article R.278 du code de l'Eau stipule au §1er que lorsque le raccordement à l'égout, existant, en cours de placement ou futur, engendre des coûts excessifs en raison de difficultés techniques rencontrées, la personne dont l'habitation est concernée peut effectuer une demande de permis pour l'installation d'un système d'épuration individuelle agréée à la place du raccordement à l'égout.

Informations complémentaires :

il est à noter que l'obligation de raccordement s'applique quelle que soit la date à laquelle a été érigée l'habitation ;

lorsqu'il n'y a pas d'égout en zone égouttable, pour les habitations existantes, aucune disposition n'est prévue par le Code de l'Eau mais il est conseillé d'installer 1 fosse septique et 1 bac dégraisseur. Il est interdit de faire s'écouler ou de laisser s'écouler les eaux urbaines résiduaires sur les voies publiques, y compris les accotements et sur les trottoirs, ainsi que dans les filets d'eau, dans les fossés et sur les talus qui en constituent les dépendances (art. R.276, §2 du Code de l'Eau).

La commune fait appel aux citoyens en organisant un concours



La Commune de Quévy souhaite se doter d'une nouvelle identité visuelle par la création d'un nouveau logo en organisant un concours.

Celui-ci est gratuit et ouvert uniquement aux citoyens de Quévy ainsi qu'au personnel travaillant pour la Commune et le CPAS de Quévy.

Le nouveau logo est destiné à être utilisé sur tous les supports de communications de la Commune (site web, courrier, flyers, affiches, ...). Vous avez jusqu'au **30 novembre** pour envoyer votre création.

Vous pouvez consulter le règlement qui définit les modalités pratiques et les règles juridiques applicables à ce concours sur notre site internet :

www.quevy.be

Campagne de dératisation



Une campagne de dératisation sera entreprise du 02 décembre au 06 décembre 2019 inclus.

ANIMAL PEST CONTROL SPRL effectuera le traitement de :

- 1) tous les biens communaux
- 2) des maisons privées

GRATUITEMENT

sur simple demande des intéressés

Infos : Administration communale : 065/58.64.40

Il sera fourni, gratuitement, les produits nécessaires ou suivant la demande, un technicien sera dépêché.

Grande collecte des sapins de Noël naturels



La Régie technique de l'Administration communale effectuera le ramassage des sapins de Noël les 09 et 10 janvier 2020.

Attention, aucune décoration, aucun pot ni socle, ni clous ni vis, pas de terre autour des racines... Un sapin non conforme ne sera pas ramassé.

Placez votre sapin bien en vue devant votre habitation **dès le 08 janvier à 18h00**.

Infos : Administration communale : 065/58.64.40

Rappel

Dans le cadre d'une festivité nécessitant un dossier de sécurité, nous vous rappelons que celui-ci doit être rentré au minimum 3 mois avant votre événement.

Attention, en cas de non-respect, votre manifestation peut être refusée!

Infos : Administration communale : 065/58.64.40

L'Administration communale recherche ...



L'Administration communale recherche des sponsors pour l'organisation des fêtes de la musique "Les Estivales" et pour le Beau Vélo de Ravel qui se tiendra le 27 juin 2020.

Comme vous le savez, **ces festivités engendrent des coûts** et nous sommes actuellement à la recherche de sponsors pour mener à bien cette nouvelle édition.

Ainsi, nous cherchons le soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider sous forme d'aide financière. Il va sans dire que nous afficherons votre nom et votre logo sur tous les supports de communication liés à cet événement : affiches, réseaux sociaux, site internet ...

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations et espérons que vous serez sensible à cette demande.

Infos : Administration communale : 065/58.64.40 - secretariat@ac-quevy.be



Vous souhaitez agir afin de rendre votre village plus attrayant (sentier, cimetière, ...) ou fleurir votre quartier en 2020? Que vous soyez citoyen, membre d'une association, d'une entreprise, d'une école, d'un mouvement de jeunesse, d'un club sportif ou un groupe d'amis, n'hésitez pas à prendre contact avec nous...

Infos : Cadre de vie : cadredevie@ac-quevy.be

Dernière distribution des sacs « poubelle hygea 2019 »

Le mardi 28 janvier 2020

De 15h00 à 19h00

Centre Administratif, rue de Pâturages, 50 - 7041
Quévy

Il est impératif de se munir de l'avertissement-extrait de rôle de la taxe sur l'enlèvement des immondices exercice 2019 (en cas de perte de celui-ci s'adresser au service taxe - 065/586440 pour délivrance d'un duplicata) aucune exception ne sera faite.

Les personnes ne pouvant se déplacer ou se rendre aux heures prévues, peuvent donner procuration à une tierce personne.

Avis aux agriculteurs

Les collectes de bâche auront lieu du 09 au 14 décembre sur la Place communale de Givry et à la Régie technique de Quévy-le-Petit.



Services communaux

Tour d'horizon des services communaux

La Cellule Cadre de Vie est composée de cinq agents communaux.

Cheffe de service : Madame Julie DEMOUSTIER

Agents : Bélanda LEMAIRE, Stéphane FREROTTE, Bérangère DURIEUX, Ginger NOËL

- Traitement et délivrance des autorisations relatives aux :
 - permis d'urbanisme, certificat d'urbanisme n°2 et vérifications des implantations (en cas de construction ou extension) ;
 - permis d'urbanisation ;
 - permis intégré ;
 - déclarations d'environnement, permis d'environnement et permis unique ;
 - déplacements, redressements ou suppressions de sentier ;
- Gestion des conventions de jeux de hasard ;
- Gestion des demandes de passage des pompiers pour les établissements ouverts au public ;
- Encodage des lampes brûlées ;

- Encodage des statistiques relatives aux permis d'urbanisme et des permis unique ;
- Traitement des demandes notariales (certificat d'urbanisme n°1 et division) ;
- Gestion des marchés de travaux ;

Tel : +32 (0)471/17.77.57 uniquement accessible pendant les heures de services, à savoir :

Lundi : de 8h30 à 12h ;

Mardi : - de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ;

- de 16h à 19h (uniquement sur rdv à prendre maximum le jeudi précédent)

Mercredi : de 8h30 à 12h ;

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Notre architecte (Madame DEMOUSTIER) ne reçoit que sur rdv les lundis et mercredis matins. Si vous n'avez pas de rdv, merci d'en solliciter un pendant les horaires précités.

Echos des Conseils communaux

Vous trouverez, ci-dessous, quelques décisions prises lors des Conseils communaux de juin et août 2019.

Il vous est possible de consulter l'intégralité des délibérations desdits Conseils communaux sur notre site internet : www.quevy.be

SÉANCE DU 20 JUIN 2019

- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) d'approuver le projet de convention de partenariat à conclure avec l'ASBL Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine pour une période portant sur 2020-2021-2022.
- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) d'accepter de louer les locaux sis rue du Docteur Harvengt, 1 à Genly pour y effectuer les consultations one, pour un montant de 340 € charge comprises (sans le nettoyage).
- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) d'approuver l'utilisation des caméras fixes temporaires conformément à la nouvelle législation en vigueur sur tout le territoire de Quévy.

SÉANCE DU 14 AOÛT 2019

- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) d'approuver le projet de convention telle que validée par la Royale Fanfare à conclure avec Monsieur Pot, représentant la Royale Fanfare de Quévy-Le-Grand pour

la mise à disposition du réfectoire de Quévy-Le-Grand, les mardis et mercredis, pour une durée de 1 an, à titre gratuit et en échange de trois manifestations par an.

- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) d'approuver la convention d'adhésion à la centrale d'achat du DTIC.
- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) de désigner Madame Paulette RUY Conseillère communale en qualité de Conseillère communale-référente pour le projet Conseil communal des enfants, de charger Madame Paulette RUY de remettre un rapport au Conseil communal pour le 20 décembre 2019 au plus tard quant aux modalités pour organiser un Conseil communal des enfants en 2020. Ledit rapport explicitera l'encadrement du Conseil, des projets d'activités, des perspectives budgétaires. Les prises de décision ou orientation intermédiaire se feront auprès du Collège communal, de charger Madame Paulette RUY de prendre les contacts nécessaires auprès du réseau communal et libre de la commune afin d'exposer le projet de Conseil communal des enfants et le promouvoir, de permettre à Madame Paulette RUY, sous le couvert du Collège communal, de suivre les formations nécessaires pour appréhender le sujet.
- Le Conseil communal décide (à l'unanimité des membres présents) de la création d'emplacements de stationnement à la rue des Chasses et de zones d'évitement striées.



**UN PLAN LOCAL DE PROPRETE EST EN PREPARATION
DANS NOTRE COMMUNE !**



Signature du Plan Local de Propreté le 17 octobre 2019

Améliorer la propreté publique en développant des actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins est une priorité de l'action régionale.

A ces fins, le Ministre wallon de l'Environnement, appuyé par Be WaPP asbl (pour une Wallonie Plus Propre) a organisé l'an dernier un appel à candidatures destiné à soutenir les communes dans l'élaboration d'un véritable Plan local de propreté (PLP).

A notre grande satisfaction, notre commune fait partie des lauréats !

Qu'est-ce que cela signifie, concrètement ?

Un plan local de propreté est nécessairement le fruit d'une démarche collective visant à améliorer la propreté publique sur le territoire communal en impliquant toutes les parties prenantes concernées par cette problématique (services communaux, écoles, associations, commerces et citoyens).

Pour nous aider à rédiger notre PLP, nous serons accompagnés durant près d'un an par Espace Environnement ASBL et le bureau d'études RDC Environnement. Dans un premier temps, un diagnostic détaillé sera dressé, incluant notamment une identification participative des points noirs. Sur cette base, un programme d'actions sera ensuite élaboré en concertation avec les forces vives du territoire, puis progressivement déployé avec l'engagement de tous, nous l'espérons !

Cette initiative a pour but de faire des 60 communes lauréates de véritables exemples à suivre pour l'ensemble des communes wallonnes.

Ensemble, relevons ce défi, pour plus de propreté !

Pour plus d'informations :

Administration communale - Service Cadre de vie : 0471 17 77 57
stephane.frerotte@ac-quevy.be



**LA LIGNE 129
ÉVOLUE !**

MACQUENOISE-MONS

DEPUIS LE 14 OCTOBRE 2019

**NOUVEL ITINÉRAIRE
NOUVELLES FRÉQUENCES
NOUVEAUX HORAIRES**



Toutes les infos sur WWW.INFOFOTEC.BE
ou l'application du TEC
(disponible sur l'App Store et Google Play Store)

Infos voyageurs
071/23 41 15
info.ch@letec.be

#macquenoise-mons
#toutelasemaine

Ligne 129: nouvel itinéraire et nouveaux horaires depuis le 14 octobre!

En septembre dernier, la Direction Charleroi du TEC annonçait la révision de l'itinéraire, mais aussi de l'horaire, de sa ligne 129 dont l'objectif principal est de véhiculer les étudiants devant se rendre à Mons. C'est désormais chose faite. Depuis le 14 octobre 2019, son parcours débute de Macquenoise, au lieu de Chimay, permettant également aux étudiants français de rejoindre Mons. Elle voit également sa fréquence augmenter entre Chimay et Mons.

Si le parcours original desservait **Chimay, Rance, Sivry, Beaumont, Erquelines, Rouveroy, Givry, Harmignies** et **Mons**, désormais les villes de **Macquenoise, Momignies, Macon, Baillèvres** et **Robechies** voyent également les bus de la ligne 129 circuler dans leurs entités.

Un nouveau tracé

Ce nouveau parcours prévoit également une nouvelle desserte sur la **N53**, remplaçant ainsi la desserte actuelle située entre **RANCE** Place Communale et **LEVAL-CHAUDEVILLE** Fallin.

Des départs adaptés aux besoins des étudiants

En période scolaire, du lundi au vendredi, un voyage sera organisé le matin et un autre dans l'après-midi. Le départ de Macquenoise s'effectuera à 06H04 pour arriver à Mons à 08H00. Depuis Mons, le retour aura lieu à 17H30. Afin de laisser le temps aux étudiants de récupérer leurs affaires pour un retour chez eux, le départ du **vendredi** aura lieu à 18H30 pour une arrivée à 20H16 à Macquenoise. Le **dimanche**, le bus de la ligne 129 quitte Macquenoise à 17H34 pour une arrivée à Mons à 19H30.

L'ensemble des horaires est disponible sur www.infotec.be

Pour les consulter, sélectionnez la ligne 129 dans la rubrique «Me déplacer avec le TEC» (page d'accueil).

LE TEC, TELLEMENT EN COMMUN !

- MACQUENOISE
- BEAUWELZ
- MOMIGNIES
- MACON
- BAILIEVRE
- ROBECHIES
- CHIMAY
- RANCE
- SAUTIN
- SIVRY
- SOLRE-SAINT-GERY
- LEVAL-CHAUDEVILLE
- BEAUMONT
- THIRIMONT
- MONTIGNIES-SAINT-CHRISTOPHE
- SOLRE-SUR-SAMBRE
- ERQUELINES
- ROUVEROY
- GIVRY
- HARMIGNIES
- MONS

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2019

Quévy-le-Grand - Marché de Noël
Les Amis du Grand Quévy
30 novembre et 01 décembre 2019

Infos : 0493/21.48.16 - 0496/04.79.21



Givry - Noël à la Halle aux Grains - Marché de Noël - 15 décembre 2019



Dans le cadre du défi SIX POINT SIX au profit du Télévie, le Collectif Tous-en-Scène A.S.B.L. vous invite à son deuxième événement majeur. Faites-vous plaisir au Marché artisanal, découvrez de nombreuses animations et assistez au

spectacle Santa Blues du Collectif Tous-en-Scène A.S.B.L.

Infos : 0494/33.43.13

Havay - Samedi 14 décembre 2019 - Concert de Noël

La Confrérie Saint Jean-Baptiste organise, comme chaque année, son concert de Noël à 19H00 en l'église d'Havay.

Un programme varié, religieux et profane, interprété par la Fanfare communale de Quévy et la chorale paroissiale.

Infos : 065/56.96.08

Givry - Deuxième Marché de Noël des Snoopy's 20, 21 et 22 décembre 2019

La Société Carnavalesque «Les Snoopy's» organise son deuxième Marché de Noël, artisanat et produits de bouche sont mis à l'honneur. Le Marché se déroulera sur la Place communale de Givry, sous chapiteau chauffé. Concert des Red Ears cover pop rock funk, le vendredi à 21h00. Ouverture du Marché, le samedi de 11H00 à 20H00 et le dimanche, de 11H00 à 18H00, le Père Noël sera présent à 15H00.

Infos : 0494/92.37.47



Givry - Halle aux Grains - Bal festif 25 janvier 2020

Bal festif avec l'orchestre international du VETEX. Collectif de 15 musiciens originaires de France, de Belgique et des Balkans. Déhanchez-vous sur leur mélange swingant de rythmes des Balkans, de tarantelles, de reggae et d'afro beat avec une touche de cumbia latino-américaine.

Infos : 0494/33.43.13

Folklore

Soumonces

Le 25 janvier 2020

Soumonce en batterie de la Société Royale des Gilles «Les Indépendants»

Le 22 février 2020

Soumonce en musique de la Société Royale des Gilles «Les Indépendants»

Le 29 février 2020

Soumonce des Snoopy's et des Paysans

Carnaval de Givry



Les 15, 16 et 17 mars 2020

Infos prochainement sur www.quevy.be et le Facebook communal

FEED-BACK SUR LA RENTREE SCOLAIRE DANS NOS ECOLES

Souvenirs de la rentrée scolaire 2019 - 2020.

L'Administration communale de Quévy propose un enseignement maternel et primaire, réparti sur 08 implantations (07 écoles maternelles et 07 écoles primaires) ainsi que 02 préguardiennats, couvrant l'ensemble du territoire communal.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les Directrices :

- Mme Pascale LEFEBURE Directrice du groupe scolaire Quévy 1 au 065 58 68 02.
- Mme Laurence GERIN Directrice du groupe scolaire Quévy 2 au 065 84 05 21.

ou vous rendre sur notre site internet

www.quevy.be/ma-commune/enseignement/



SALLE OMNISPORTS EMILE SEVERIJNS

Suite à la rénovation complète de la Salle Omnisports Emile Severijns, l'inauguration a eu lieu le 19 août 2019. Ce beau projet a abouti grâce au partenariat entre le Collège communal, les services communaux et l'Intercommunale IDEA.



FEED-BACK SUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Vendredi 20 septembre 2019 - Remise des diplômes «Je cours pour ma forme»

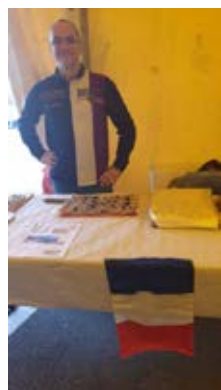
La remise des diplômes de la session «été» du programme «Je cours pour ma forme» s'est déroulée le 20 septembre dernier à l'Administration communale.

Le Collège communal réitère ses félicitations aux participants pour l'obtention de leur brevet sur les distances de 05 et 10 kilomètres et remercie, également, Madame Anne-Sophie Cardinal, la coach.



Samedi 12 octobre 2019 - Marché Multiculturel et Métiers de bouche - Place communale de Givry

Le samedi 12 octobre, a eu lieu, sur la Place communale de Givry, notre Marché Multiculturel et Métiers de bouche. Nous avons eu la chance d'avoir un temps superbe pour cette journée festive qui a, de nouveau, remporté un beau succès.





Mercredi 16 octobre 2019 - QUEVYSENIORS - Voyage dans le Pays d'Aubel

Visite de la mine à Blégny, croisière à bord du bateau «Le Pays de Liège» reliant Visé à Liège. Découverte de la fabrication artisanale du traditionnel sirop d'Aubel, de confitures et de jus de pommes. Visite de l'Abbaye Notre-Dame, de la Brasserie du Val-Dieu avec dégustation, ...



Samedi 19 octobre 2019 - 22ème édition de la journée «Place aux Enfants»

Nous tenons à remercier Madame Annie Dejonckheere, salon de coiffure à Givry, Monsieur Bernard Delhaye, Modelclub Havay - Aéromodélisme, Monsieur Patrick Née - calèche et chevaux de trait et le Service Incendie de Mons qui ont reçu les enfants lors de cette journée.

Nous remercions également les accompagnateurs et les chauffeurs: Madame Jeanne-Marie Loiseau, Madame Delphine Durieux, Madame Brigitte Préaux, Mademoiselle Sophie Meurant, Madame Bérengère Durieux, et Monsieur Patrick Durieux pour avoir accompagné les enfants tout au long de cette journée.



LE C.P.A.S. VOUS INFORME ...



Le C.P.A.S. de Quévy organise un mercredi par mois une après-midi récréative

Quand ? de 11H00 à 16H00, comprenant un repas (une entrée, un plat, un dessert et un café) accompagné d'une animation musicale.

Où ? À la Salle Roi Baudouin, rue de Malplaquet à Aulnois

Prix ? 15 euros

Notre prochaine date : 11 décembre 2019

Programmation 2020 :

08 janvier, 12 février, 11 mars, 13 mai, 10 juin, 07 octobre, 18 novembre et 09 décembre

Pour tout renseignement ou inscription,

vous pouvez nous contacter au : 065/22.19.91

ou par mail à cpas.quevy@publilink.be



Etat civil

Naissances

JUILLET 2019

CACI Malia
BELARBI Nunzio

AOUT 2019

HARDY Tiago
DURIEUX Marion
GODART Miléna
GOSSUIN Valentin
FLAMECOURT Raucent Tom
HECQ Eléna

Desomberg Logan
et Daubechies Johanie
Mahdad Issam
et Ministeri Clarisse

AOUT 2019

Hardelin Julien
et Gonze Marie-Astrid

Noces

Jos et Marie-Ange
Dehombreux - Renoirt

Daniel et Viviane
Roosbeek - Boulanger



Giannino et Jeanine
Battelo - Richard

Mariages

JUILLET 2019

Urbain Rony
et De Roeck Marie-Christine
Walrant Jérôme
et Durieux Delphine
Simon Michaël
et Rousseau Renilde
Callebaut Luc
et Demode Liliane

Décès

JUILLET 2019

DIZELLE Françoise
HÉRAUT Marie-Christine
GÉRIN Thérèse
PATERNOSTER Gaston
PAREDES Delia
CHLEIDER Christiane

AOUT 2019

FONTENELLE Albert
ANDRY Nelly

SEPTEMBRE 2019

CORDIER Marie-Josée
MARIVOET Roger
DEIAS Giuseppe
POIZOT Philippe



CAPINFO ASBL



Centre d'Insertion SocioProfessionnelle
Rue Albert 1er, 269 6560 Erquennes
Tél. : 071 556 506 - Fax : 071 55 87 17
E-mail : capinfo@acis-group.org



FORMATION EN INFOGRAPHIE

Vous avez l'esprit créatif et vous aimez travailler avec des ordinateurs?
Vous aimez développer vos idées ou les idées d'autrui ?
Alors la formation en Infographie vous conviendra parfaitement !

• CREATION ■ • MISEENPAGE ■ • DESSIN ■ • WEBDESIGN ■ • VIDEO ■ • PHOTO ■



NOS OBJECTIFS : ! ? . « » ;

DURANT LA FORMATION:

- Acquérir et intégrer les connaissances liées au métier.
- Être capable de suivre un stage en entreprise.

APRES LA FORMATION:

- Remplir d'avantage les conditions d'accès à l'embauche.
- Trouver un emploi.
- Reprendre une formation qualifiante ou des études.
- S'adapter efficacement à toutes les situations professionnelles futures.

POUR PLUS D'INFOS: 071 556 506

DANS UN AUTRE DOMAINE, L'ASBL PROPOSE AUSSI FRANÇAIS - ALPHABÉTISATION



L'objectif de ces cours est d'apprendre à parler, écrire, lire à des adultes n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire, et/ou ne maîtrisant, dans aucune langue, les compétences équivalentes au Certificat d'Etudes de Base

FUNÉRAILLES & MONUMENTS

ASSURANCES OBSÈQUES - CONTRAT DE DERNIÈRES VOLONTÉS

A votre service 24/7 en cas de décès

Line Druelle & Fils



Une famille au service des familles

FUNÉRARIUMS

QUAREGNON - QUÉVY - COLFONTAINE

Tél. : 065 56 86 43

pflinedruelle@gmail.com

www.funeraillies-line-druelle.be



Entreprise générale de construction

Un projet, une rénovation ? contactez nous ! Devis gratuit !

PASOLLI JONATHAN
0473/73.70.73

GEERS DAVID
0483/15.57.57

WWW.BJF-RENOVATION.BE

Rue St-Donat, 3 - 7041 Givry

Ets Veriter s.p.r.l.

Chauffage, Sanitaire
Energies renouvelables

14/1, Rue des Grands Trieux
7120 Estinnes au Mont

064/61 40 33
etsveriter@gmail.com

www.chauffage-veriter.be



TVA : 0477/049 760 R.C.M.: 145048

TOITURE MENUISERIE

THYS Ludovic

0495/18 97 41

Chaussée Brunehaut, 65a - 7041 GIVRY

Email.: ludovicthys@gmail.com

spri Pompes Funèbres CATHERINE- BLONDIAUX

Maison fondée en 1957



Bureaux et magasins :

12a, place Waressaix à Haulchin

Funérarium :

364, Chaussée Brunehaut à Estinnes-Au-Mont

Téléphone : 065/58.65.32

**Organisation de funérailles
dans toute la région**

Fleurs - Caveaux - Monuments

Faire-part - Incinération

*Le caractère familial de notre entreprise
vous assure un accueil personnalisé.*

Service 24h/24, 7j/7



**CENTRE DE SOINS
& DE PRELEVEMENTS**

SPRL Deviere Sophie

**Infirmière à domicile
Prises de sang – Soins
Activités pour seniors
par une ergothérapeute**

🏠 Rue du centre culturel, 22b
7040 Quévy-le-petit

☎ 0032 475 42 39 02

CORNET
Société Anonyme
michel

- > Pose de Plafonds Tendus
- > Toutes Peintures Décoratives / Tapissage
- > Confection et Pose de Tentures / Voilages et Stores
- > Pose de Revêtements de Sols / Parquets

www.cornet-decoration.be

Rue Reine Astrid 1B - 7040 AULNOIS
Tél. 065 56 73 34 - Fax 065 56 85 24
GSM 0475 360 412 - 0475 360 413
Mail : m.cornetdeco@skynet.be

**PEINTURES &
DECORATIONS**
Toutes Peintures Intérieures
et Extérieures

**BUREAU
DUFRANE-VANDESMAL s.p.r.l.**
Assurances - Crédits - Placements - Immobilier

Agence HAULCHIN
Place Waressaix 8
Tél. 064 36 69 93



Bureau principal
Chaussée de Brunehaut, 220
7120 ESTINNES
dufrane@portima.be

Tél. 064/366 993
Fax.: 064/366 996
GSM 0474/703 696

CBFA 017699 Agr. IPI 500643